

Formation Initiale PSE 1 Premiers secours en Equipe de niveau 1

➤ Public concerné

Tout public à partir de 16 ans munie d'une autorisation parentale.

Pré-requis : Aucun

➤ Renseignements pratiques

Durée : 40 heures (1 semaine) en présentiel
Participants : 6 à 18 stagiaires
Attestation : Certificat de compétences PSE1
Actualisation : conseillée tous les 3 ans

➤ Moyens pédagogiques

Matériel : Vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique et mannequins (adulte, enfant, nourrisson), salle spacieuse, chaises...

Intervenant : 1 formateur PSE à jour de sa formation continue

Evaluation : Certificative

Validation : Participer à toute la formation, réaliser tous les gestes de secours lors de l'apprentissage et participer au moins une fois comme sauveteur à un cas concret.

➤ Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques) ...

Inter-entreprises : Dates consultables sur notre site internet

➤ Renseignements

Coordonnées de l'UDSP 04

N° agrément FNSPF : PSE1-1808 A 14

N° agrément UDSP 04 : 2019-221-012

SIRET : 434 512 76 000019

Code APE : 9499Z - Autre organisation fonctionnant par adhésion volontaire

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région Provence Alpes de Côte d'Azur sous le numéro 93.04.00735.04.

➤ Objectifs

L'unité d'enseignement « Premiers secours en équipe de niveau 1 » a pour objet de faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

➤ Déroulé pédagogique

1. **Cadre juridique (1h00)**
 - Rôle et responsabilités du secouriste
 - Déroulement chronologique d'une mission de secours
2. **Protection et sécurité (1h10)**
 - Sécurité sur intervention
 - Protection collective face à un risque majeur
 - Dégagements d'urgence
3. **Hygiène et asepsie (1h25)**
 - Accident exposition à un risque viral
 - Précautions standards risque infectieux
 - Précautions particulières risques infectieux
4. **Les bilans (3h30)**
 - Le bilan circonstanciel
 - Le bilan d'urgence vital
 - Le bilan complémentaire médical
 - Le bilan complémentaire traumatique
 - La surveillance d'une victime
 - Transmission du bilan
5. **Obstruction brutale des voies aériennes par un corps étranger (1h00)**
 - Obstruction totale des voies aériennes
 - Obstruction partielle des voies aériennes
6. **Hémorragies (1h30)**
 - Hémorragie externe
 - Hémorragie extériorisée (par la bouche, le nez et l'oreille)
 - Hémorragie vaginale
 - Section de membre
7. **Perte de connaissance (4h30)**
 - Libération des voies aériennes chez une victime
 - Retrait d'un casque de protection
 - Maintien de la tête en position neutre
 - Pose d'un collier cervical
 - Position latérale de sécurité à un et deux sauveteurs
8. **Arrêt cardiaque (2h10)**
 - Arrêt cardiaque chez l'adulte
 - Arrêt cardiaque chez l'enfant ou le nourrisson
9. **Détresses (2h15)**
 - Neurologique
 - Respiratoire
 - Circulatoire
10. **Le relevage (1h00)**
11. **Atteintes traumatiques (1h30)**
 - Les plaies
 - Les brûlures
 - Les fractures, entorses, luxations
 - Immobilisation d'un membre
12. **Relevage et brancardage (1h00)**
 - Initiation aux techniques de relevages et brancardages
13. **Malaise et maladie (1h00)**
 - Malaise et aggravation de maladie
 - Positions d'attente et de transport
 - Aide à la prise de médicaments
14. **La noyade (1h00)**
15. **Les situations avec de multiples victimes (1h00)**

Mises en situation (16h00)